



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Résolu fait don de l'ancien terrain de la Consol à la Ville de Saguenay pour la somme symbolique de 1 \$

Saguenay, le jeudi 24 janvier 2019 – Produits forestiers Résolu et la Ville de Saguenay sont fières d'annoncer qu'elles viennent de conclure une entente afin que soit cédé à la municipalité, pour la somme de 1 \$, l'ancien terrain de la Consol, dans l'arrondissement de La Baie.

« Nous sommes heureux de collaborer à un projet réaliste qui assurera une nouvelle vocation à ce site. Cette collaboration commence par la donation du terrain à la Ville de Saguenay pour la somme symbolique de 1 \$. Je crois que notre compagnie peut travailler en partenariat pour redonner aux Baieriverains et à l'ensemble de la région un lieu où les familles pourront profiter de la beauté du fjord en toute saison », mentionne Yves Laflamme, président et chef de la direction chez Produits forestiers Résolu.

La donation de ce terrain implique le respect de certaines conditions, dont la vocation publique qui doit être conservée afin de permettre une utilisation par l'ensemble de la population. La Ville devra également donner à l'endroit une dénomination officielle, qui a un caractère historique et représente un événement en lien avec l'arrondissement.

Pour sa part, la mairesse de Saguenay, Mme Josée Néron, est très heureuse d'être parvenue à une entente dans ce dossier qui s'avère d'une importance capitale pour la population du secteur.

« Le terrain de l'ancienne usine de Port-Alfred revient à ses citoyens. C'est une très bonne nouvelle puisqu'il s'agit de la première étape pour la revitalisation de ce secteur névralgique. Après diverses négociations entre la Ville et Produits forestiers Résolu, Saguenay devient enfin propriétaire de cet espace. La réhabilitation de ce terrain chargé d'histoire pour les citoyens de La Baie était un engagement électoral », affirme Mme Néron.

« Le terrain va conserver une vocation publique. Nous allons analyser au cours de la prochaine année différents scénarios pour l'aménagement du site. Notre vision est claire : nous voulons développer un espace pour usage récréatif accessible à tous les citoyens, et ce, dans le respect de nos budgets et en collaboration avec le milieu », conclut la mairesse de Saguenay.

Soulignons que le terrain est d'une superficie de 282 795 mètres carrés.

-30-

Pour info: Karl Blackburn
Directeur principal, Affaires publiques et
relations gouvernementales
Produits forestiers Résolu
Tél. : 514 394-2178

Cindy Girard
Attachée de presse
Cabinet de la mairesse
Tél. : 418 698-3000 poste 1010